



Profession de foi Élections à la CATSIS

La liste des sapeurs-pompiers volontaires présentée par le capitaine Éric PASQUET, se donne pour objectif de travailler en étroite collaboration avec la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne.

En effet, nous souhaitons être le relais des centres d'incendie et de secours et ainsi contribuer à leur évolution et amélioration. Notre mission à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours sera :

- Défendre l'intérêt de chaque sapeur-pompier volontaire ;
- Proposer des mesures fortes en lien avec l'organisation du service ;
- Relayer les informations au sein du réseau associatif ;
- Être force de propositions dans le cadre de la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail des centres d'incendie et de secours volontaires.

Les sapeurs-pompiers proposés à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours sont dynamiques, investis et représentatifs des différents centres du département.